



## L'ÉDITO



**Guillaume Choisy, Directeur Général De L'agence De L'eau Adour-Garonne**

Ce début d'année ne ressemble à nul autre. Nous sommes mobilisés sur le terrain malgré les contraintes sanitaires, pour accompagner les porteurs de projets et déployer notre soutien aux acteurs de l'eau. Cette nouvelle année verra se concrétiser la mise en œuvre du plan « France Relance ». Ce plan, doté de 47 millions d'Euros supplémentaires pour 2021, permettra à l'Agence de soutenir davantage de projets en faveur de la transition écologique. Ses mesures seront déclinées dans les domaines de l'eau potable, l'assainissement et la gestion des eaux pluviales, et pour des opérations de continuité écologique.

En ce début d'année, nous préparons aussi l'avenir. Dès le 26 janvier et pour une durée de 6 années, un nouveau comité de bassin sera nommé avec notamment une nouvelle présidence. Le 1<sup>er</sup> mars débutera la consultation sur les nouveaux projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Plan de Gestion des risques d'inondation (PGRI) menée conjointement avec le préfet coordonnateur de bassin et le comité de bassin. D'une durée de 6 mois, elle permettra à chaque usager de donner son avis sur la politique de l'eau pour les 6 prochaines années. Enfin, l'Agence organisera au dernier trimestre, un colloque sur l'agriculture de demain et l'évolution des pratiques agricoles.

N'oublions pas que nous devons rester mobilisés pour la gestion de l'eau. Martin Malvy, qui a présidé notre comité de bassin pendant plus de 12 années, a souhaité accueillir Laurent Fabius – président du Conseil Constitutionnel et de la COP 21 – à l'occasion d'une conférence, pour revenir sur un des sujets majeurs de notre époque : l'impact du changement climatique sur la gestion de l'eau\*. 5 ans après l'adoption de l'Accord de Paris pour le climat, ils tenteront de faire le point sur les avancées et les défis qui restent à surmonter pour limiter les effets du changement climatique, à une échelle globale bien-sûr, mais aussi dans chaque territoire.

Continuons à agir ensemble pour la politique de l'eau du grand Sud-Ouest

\*Pour suivre la conférence en live, [cliquez ici \(https://www.youtube.com/watch?v=G6OKtQ\\_yHyk\)](https://www.youtube.com/watch?v=G6OKtQ_yHyk)

## À LA UNE

### Conférence Sur L'impact Du Changement Climatique Avec Laurent Fabius, Le 22 Janvier À Toulouse

Réduire globalement les émissions de gaz à effet de serre, pour limiter la hausse des températures mondiales à +2°C à horizon 2100 : le traité international issu de la COP 21, l'Accord de Paris, avait fixé un défi clair aux Etats. Où en est-on, 5 ans après ?

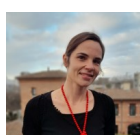
Laurent Fabius, artisan forcené de cet accord arraché en 2015, à l'occasion de la COP 21 qu'il présidait alors, revient sur les avancées et les défis qui restent à surmonter pour limiter les effets du changement climatique, à une échelle globale bien-sûr, mais aussi dans chaque territoire.



A l'occasion de cette [conférence exceptionnelle diffusée en direct le 22 janvier \(https://www.youtube.com/watch?v=G6OKtQ\\_yHyk\)](https://www.youtube.com/watch?v=G6OKtQ_yHyk) depuis le siège de l'Agence à Toulouse, Laurent Fabius intervient en binôme avec Martin Malvy. Dès 2010, le président du Comité de bassin Adour-Garonne avait mobilisé l'ensemble des acteurs du bassin pour prendre en compte l'impact du changement climatique sur l'eau. Face aux multiples menaces qui planent sur la ressource, Martin Malvy avait appelé à s'adapter collectivement, par une connaissance renforcée et des solutions coordonnées.

En 2018, le Plan d'adaptation au changement climatique était adopté en Adour-Garonne pour lister les différents enjeux du Grand Sud-Ouest face au changement climatique. Celui-ci est depuis devenu un prisme majeur de toutes les politiques de l'eau déployées à l'échelle du bassin.

## L'INTERVIEW



**Aude Witten, Directrice Générale Adjointe De L'Agence, Chargée Du Programme**

**« La pertinence de l'approche par bassin est particulièrement adaptée en Adour-Garonne »**

**C'est la première fois que vous intégrez une agence de l'eau, bien que vous soyez une spécialiste de la ressource. Quel est votre parcours ?**

Je suis ingénieur agronome, diplômée des Eaux & Forêts, avec une spécialisation Eau. J'ai débuté ma carrière à la DRAAF de

la région Centre, sur les filières d'élevage.

En 2009, j'ai intégré la Mission Interdépartementale et Régionale de l'Eau (MIRE) de la Préfecture de Bretagne. L'objectif était de bâtir une approche globale pour lutter contre les pollutions diffuses liées aux nitrates, les algues vertes au premier chef. L'urgence était bien réelle ! J'ai eu l'occasion de travailler en collaboration avec les services de l'Etat et de la Région, des 2 départements concernés et des opérateurs publics, dont l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

En 2013, j'ai eu l'opportunité de rejoindre les services de la Région Bretagne, afin de mettre en place leur nouvelle compétence eau. Cette démarche, inédite, a permis à un véritable collectif d'émerger : collectivités, syndicats mixtes et EPTB ont élaboré une gouvernance partagée sur la problématique de l'eau, à l'échelle de toute la Bretagne. La collectivité bretonne a été la première à obtenir cette compétence d'animation et de concertation introduite par la loi Notre.

Sur cette période, j'ai également collaboré avec Thierry Burlot, élu de la Région Bretagne qui siégeait à la commission planification du comité de bassin Loire-Bretagne. J'ai, à ses côtés, aidé à rédiger les documents du futur SDAGE Loire-Bretagne (2016-2021, NDLR), en lien avec le secrétariat technique de l'instance. J'ai particulièrement apprécié cette ouverture aux enjeux du grand bassin hydrographique, au-delà du périmètre régional.

J'ai voulu ensuite étoffer mon expérience dans le domaine de l'eau par une approche davantage tournée vers le risque naturel et la gestion de crise. En 2018, j'ai ainsi rejoint le Schapi, la tête du réseau Vigicrues, qui assure une mission opérationnelle de prévision des inondations sur tout le territoire national. Deux dossiers m'ont particulièrement tenu à cœur : l'appui aux Référents Départementaux Inondation postés en DDT, qui conseillent les préfets en crise, et l'élaboration du projet stratégique du réseau Vigicrues pour 2021-2024.

### **Vous prenez la suite d'Aline Comeau à l'Agence. Comment envisagez-vous la fonction de DGA programme et les missions qui vous sont confiées ?**

Ma priorité va être, dans un premier temps, de bâtir un binôme efficace et robuste avec Guillaume Choisy, autant sur les aspects de stratégie que sur l'opérationnel.

A l'extérieur, je vais bien entendu me mettre au service de ce qui fait la richesse de la démocratie locale de l'eau. Le comité de bassin en est le pivot, mais bien d'autres instances en sont l'expression, comme les CLE ou les commissions territoriales. C'est une connexion directe avec les territoires et leur diversité.

J'entends faciliter la poursuite de ce dialogue permanent entre tous les acteurs et partenaires, et cela à toutes les échelles. La démocratie de l'eau en Adour-Garonne est une vraie force : elle repose sur une gouvernance intégrée, qui se décline à plusieurs échelles, et qui en intégrant toutes les parties prenantes, se donne les moyens de prendre en compte les différents enjeux pour une gestion durable. Ce sera un atout pour faire vivre le futur SDAGE, lancé cette année, en travaillant de concert avec tous nos partenaires pour sa réussite.

En interne aussi, beaucoup de projets sont à mettre en œuvre : j'arrive alors que le projet d'établissement, ambitieux, mûrement réfléchi et partagé, s'apprête à être décliné sur l'ensemble des champs d'activité de l'Agence. Je compte m'investir à la fois dans sa déclinaison externe, qui vise à renforcer le rayonnement de l'agence et sa capacité à nouer des partenariats de nature à accélérer l'atteinte des objectifs de reconquête de la qualité des eaux et des milieux, mais aussi dans sa déclinaison interne, en donnant du sens aux choix de mise en œuvre, en veillant à leur cohérence d'ensemble et à l'accompagnement du collectif.

### **Quelle est votre vision du bassin Adour-Garonne et les problématiques de gestion de l'eau que vous avez déjà pu identifier ?**

La gestion quantitative tient bien entendu une place particulière sur le bassin. C'est un enjeu très fort, particulièrement clair aux yeux des décideurs et bien inscrit comme tel dans les documents de planification.

Au regard de cet enjeu, j'ai noté avec beaucoup d'intérêt en arrivant que l'outil de la prospective a été activé tôt à l'échelle du bassin pour aider à poser la problématique, dans le cadre du PACC puis à des échelles territoriales. Ce sont des éléments qui vont être très mobilisateurs dans les années à venir : ils permettent de faire toucher du doigt les réalités des impacts du changement climatique, et la nécessité de relever les défis d'adaptation ensemble.

Je crois beaucoup au fait que les solutions viendront des territoires, dans un cadre bien posé en amont : en donnant des clés de lecture pertinentes, en posant des enjeux communs et en laissant des marges de manœuvre suffisantes pour construire des solutions, on peut être très efficace. C'est tout le sens des PTGE, et c'est le retour d'expérience que j'ai retiré des démarches de concertation menées en Bretagne pour résoudre le phénomène des marées vertes.

Je suis également frappée par le caractère innovant des expérimentations déployées en Adour-Garonne. Les PSE offrent par exemple une vraie solution pour les agriculteurs, en même temps qu'un moyen de diffuser les pratiques agroécologiques. Adour-Garonne a un temps d'avance sur le sujet et c'est tant mieux !

Il serait malgré tout réducteur de ne penser que quantité d'eau lorsque l'on parle d'Adour-Garonne. La réalité est éminemment plus complexe et diverse qu'il n'y paraît : la qualité de l'eau y est également un enjeu très fort pour lequel on doit agir, notamment s'agissant des pollutions diffuses d'origine agricole, mais aussi les enjeux d'hydromorphologie des cours d'eau, de protection de la biodiversité ou des écosystèmes aquatiques. Autant de sujets qui nécessitent une véritable approche intégrée de la gestion de l'eau, et qui promettent de riches débats dans notre futur comité de bassin !

## **LES CHIFFRES**

### **2 730 Ha De Zones Humides**

[image les chiffres](#)

L'appel à projets « Restaurons les services rendus par les zones humides de tête de bassin versant », lancé par l'Entente pour l'eau, a remporté un vif succès, partout sur le bassin : le potentiel de restauration estimé des zones humides a finalement été multiplié par 4 à la suite de l'AAP. Au global, 42 projets lauréats ont été retenus. Près de 15 M€ d'opérations de restauration sont anticipés sur les 4 ans à venir, dont 12 M€ supportés par des financements publics. Ces opérations concernent une diversité d'opérateurs de territoires (syndicats Gemapi, associations, Parcs naturels, etc.) et d'actions à mener (études, travaux, acquisitions foncières, etc.)

L'agence de l'eau Adour-Garonne a porté sa participation globale à 6,5 M€, contre 4 M€ prévus initialement. Par ailleurs, le taux maximal d'aide peut atteindre 80%\*, sans dépasser 500 000€/projet. La démarche, qui comprend l'Agence et les Régions Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, associe également la Région Auvergne – Rhône Alpes et l'OFB.

\*aides de l'Entente, Régions + Agence

## **EN BREF**

L'Agence a décidé d'aller au plus près des citoyens du bassin Adour-Garonne, grâce à une campagne de communication d'ampleur, afin de sensibiliser aux enjeux de l'eau et aux actions menées sur le terrain.

Initialement prévue cet automne, la campagne va finalement être lancée le 24 janvier sur l'ensemble du bassin. Celle-ci poursuit la démarche engagée pour rendre plus visibles les problématiques d'eau à l'échelle du territoire, notamment par l'adoption de la marque signature « Eau du grand sud-ouest ».

Le dispositif de communication choisi est varié, pour toucher tous les publics : des affiches dans les aubus et les transports publics, des annonces dans la presse quotidienne régionale, gratuite ou spécialisée, sur le web. Le relais se fera aussi via les réseaux sociaux.



### L'agence de l'eau, LE référent de toutes les questions d'eau

Cette campagne permet à l'Agence de rendre compte de l'action publique sur l'eau et des moyens mis en œuvre pour la préservation de l'eau et de la biodiversité.

Il s'agit aussi de toucher plus de publics, en rappelant les grandes missions assurées par l'Agence et les progrès réalisés, par les actions de gestion, de partage et de protection de la ressource.

---

### Zones Humides : Une Journée Mondiale Consacrée À L'eau

Qu'elles soient continentales ou littorales, d'eau douce ou d'eau salée, voire artificielles, les zones humides restent vulnérables et menacées de destruction. Leur protection est désormais prioritaire, tant leur rôle dans l'atténuation des phénomènes liés au réchauffement climatique, mais aussi dans la réponse efficace à la demande croissante en eau, apparaît stratégique.

Parmi ces fonctions, leur contribution à une gestion durable de l'eau est majeure.

#### Eponge, amortisseur de crue, filtre, bouclier

Les tourbières et les petites zones humides en tête de bassin versant vont avoir un rôle d'éponge, là où les prairies humides et les forêts alluviales vont avoir un rôle d'amortisseurs de crues.

De leur côté, les roselières jouent un rôle de filtre tandis que les lagunes, les mangroves et les marais littoraux sont un bouclier efficace contre la submersion marine.

Partout sur le territoire, des animations sont prévues dans le cadre de cette JMZH 2021 pour mieux connaître et sensibiliser le public. Ces animations peuvent être consultées [ici](http://www.zones-humides.org/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-visiteurs-carte) (<http://www.zones-humides.org/agir/ramsar-et-la-journee-mondiale-des-zones-humides/espace-visiteurs-carte>).

#### Sensibiliser, restaurer, agir

A l'occasion de cette nouvelle édition de la JMZH, le Ramsar et ses partenaires insistent sur la nature de ces espaces (sans eau, pas de zone humide), leur valeur patrimoniale et les différents services rendus par les zones humides sur la ressource même.

A l'échelle du Grand Sud-Ouest, l'Entente pour l'eau a décidé d'un plan d'actions ambitieux pour la protection des zones humides, sur 10 ans (2020 – 2030). Plusieurs volets sont concernés par ce dispositif :

- renforcer la connaissance par des inventaires,
- assurer leur prise en compte effective dans les projets d'aménagement,
- intégrer leur protection à travers différents documents stratégiques,
- décliner la séquence ERC (éviter réduire compenser),
- valoriser le rôle de l'agriculture dans leur gestion,
- restaurer leurs fonctionnalités au travers d'appels à projets ciblés (voir la rubrique les chiffres).

---

### Les Agences Unies Pour L'accès Solidaire À L'eau À L'international

Les agences de l'eau, très engagées dans le soutien à des projets d'accès durable à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement (via le dispositif issu de la Loi Oudin-Santini notamment), innovent avec un appel à projets commun exceptionnel ouvert le 25 janvier 2021. L'objectif, inédit, est de renforcer l'articulation entre des partenariats institutionnels déjà noués par chaque agence et les opérations de solidarité internationale menées sur le terrain.



Concrètement, les projets proposés devront induire la mise en place d'infrastructures et équipements durables, en faveur de :

- l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (Prioritaire),
- la protection des ressources en eau, la préservation de la biodiversité et la lutte contre le réchauffement climatique (notamment les solutions fondées sur la nature).

Ces projets devront être situés dans les territoires où les agences de l'eau promeuvent et accompagnent le développement de la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE). Une priorité est donnée aux pays rattachés à la catégorie des pays les moins avancés (liste OCDE).

Chaque projet pourra obtenir une subvention allant jusqu'à 70 % du montant global, l'enveloppe globale dédiée à l'appel à projets étant de 2 millions d'euros.

Le règlement de l'appel à projets est disponible sur le site [lesagencesdeleau.fr](http://www.lesagencesdeleau.fr) (<http://www.lesagencesdeleau.fr/2021/01/18/appel-a-projets-eau-et-solidarites-internationales/>)

---

### Dourdou : Des Haies Pour Protéger Sols Agricoles Et Qualité De L'eau

Le secteur du Rougier de Camarès est soumis aux épisodes cévenols et ses brusques montées des eaux, avec des préjudices pour les agriculteurs et l'environnement. La nécessité d'agir durablement pour atténuer les effets des crues s'est imposée aux acteurs locaux. Soutenu techniquement et financièrement par l'Agence, le projet est porté par le Syndicat Mixte Tarn-Sorgues-Dourdou-Rance dans le cadre de sa compétence GEMAPI.

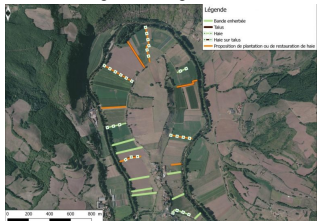


Concrètement, les plantations de haies (de double ou triple épaisseur) sur la plaine du Cambon débutent ce mois-ci, en bord de la rivière Dourdou. Au total, 3 km vont être plantés dans le lit majeur du Dourdou, accueillant 72 ha de SAU. Un important travail de concertation a été mené pour proposer un projet collectif et solidaire, en s'appuyant sur les pratiques des agriculteurs, leurs problématiques, mais aussi sur la mémoire des anciens.

Plusieurs objectifs sont poursuivis grâce à ce dispositif :

- protéger ces sols agricoles fertiles mais sensibles à l'érosion,
- préserver le fonctionnement naturel du cours d'eau sur 4,5 km en gérant la végétation des berges,
- préserver la qualité de l'eau, en limitant les départs d'intrants et de particules fines en cas de crue.

Quatre exploitations agricoles sont impliquées dans le projet, dont celle du lycée agricole La Cazotte. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'association arbres, haies et paysages de l'Aveyron, et les haies seront plantées par les élèves de l'établissement d'enseignement agricole, dans le cadre de leur cursus.



Au total, l'investissement représente 80 000 € sur 5 ans, comprenant l'animation et la plantation des haies, ainsi qu'un suivi dans le temps avec des relevés topographiques et photographiques pour mesurer les effets de l'aménagement. Ce suivi est réalisé dans le cadre d'un partenariat entre la fédération pour la pêche et la protection des milieux aquatiques de l'Aveyron et le syndicat mixte de bassin versant.

La chambre d'agriculture de l'Aveyron soutient également l'opération et accompagnera les acteurs locaux dans la mise en œuvre de pratiques agro-écologiques innovantes permettant une bonne couverture des sols.

---

## « L'eau Ici Et Là-bas », Quel Accès À L'eau À Madagascar ?

Le projet, baptisé « L'eau ici et là-bas » résulte de la coopération décentralisée mise en place entre la commune de Billère et la commune de Soavinandriana, sur l'eau et l'assainissement. L'ONG malgache « Sakobisoa » a été créée afin de mettre en œuvre les actions à Soavinandriana. Depuis 2018, la démarche a permis l'échange de volontaires entre les deux villes et la mise en relation entre établissements scolaires.



Le projet de coopération est financé par l'agence de l'eau Adour-Garonne (à hauteur de 39 000 €, s'agissant de la 1<sup>ère</sup> phase du programme triennal), le Ministère des Affaires Etrangères, la Région Nouvelle-Aquitaine, et la commune de Billère.

Concrètement, les élèves vont apprendre à se connaître et à découvrir leurs cadres de vie respectifs, ainsi que leurs problématiques liées au développement durable, grâce à la création de productions artistiques. Elles seront ensuite exposées et diffusées dans les deux communes. La construction de micro-équipements pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la commune malgache est également prévue courant 2021.

---

## 21 Nouveaux « Territoires Engagés Pour La Nature » En Adour-Garonne

Action phare du Plan Biodiversité, le dispositif « Territoires Engagés pour la Nature » (TEN) de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) et des stratégies régionales, permet de reconnaître et valoriser les progrès des collectivités en la matière. Déployé sur le territoire régional par l'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB) Occitanie, le dispositif a permis les candidatures de collectivités variées. L'analyse a été réalisée autour de 4 axes :

- 1 – s'organiser et établir des partenariats,
- 2 – maintenir et restaurer les espaces naturels et les continuités écologiques,
- 3 – intégrer la biodiversité dans l'aménagement,
- 4 – connaître et mobiliser autour de la biodiversité.

Parmi les 37 lauréats 2020 (26 en 2019), 21 sont situés sur le bassin Adour-Garonne (16 en 2019) et certains ont un lien direct avec la préservation de la ressource en eau, la restauration/protection des milieux et/ou la biodiversité aquatique.

Pour rappel, l'initiative TEN en Occitanie est pilotée par un collectif comprenant les services de l'État (DREAL), la Région Occitanie, l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) et les agences de l'eau Adour-Garonne et Rhône-Méditerranée-Corse.

L'ARB Occitanie va accompagner l'ensemble des lauréats afin de les aider à concrétiser leurs actions envisagées en faveur de la biodiversité, sur les trois prochaines années. Les collectivités auront aussi accès aux ressources de partenaires nationaux et régionaux, ainsi qu'une visibilité sur les réseaux.

## AGENDA

*La tenue de l'ensemble des événements cités est susceptible de modifications, compte tenu de la situation sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.*

**20-21 janvier 2021**

### Web conférences

La SHF et le CNES proposent le e-colloque « Contribution du spatial face aux enjeux de l'eau : vers une approche intégrée regroupant spatial, drones et mesures in-situ », afin d'évoquer les nouveaux services basés sur ces systèmes d'observation et de mesures dans le domaine de l'eau, et leur complémentarité.

[Lien \(https://www.shf-hydro.org/manifestations/la-teledection-et-les-donnees-aeriennes-au-service-de-leau/\)](https://www.shf-hydro.org/manifestations/la-teledection-et-les-donnees-aeriennes-au-service-de-leau/)

**21 janvier 2021**

**Webconférence**

L'Oieau et le groupe Epnac reprogramment leur journée destinée à diffuser et partager les connaissances acquises avec l'ensemble des acteurs de l'assainissement.

[Lien \(https://www.oieau.fr/sites/www.oieau.fr/files/programme\\_def.pdf\)](https://www.oieau.fr/sites/www.oieau.fr/files/programme_def.pdf)

**22 janvier 2021**

**Webinaire**

L'Astee propose un webinaire intitulé « Enjeux du numérique dans le cycle de l'eau et des déchets ».

[Lien \(https://www.astee.org/\)](https://www.astee.org/)

**29 janvier 2021**

**Web conférence**

A l'occasion des vœux 2021, le consortium France Water Team accueille Gilles BOEUF, Président du Comité Scientifique de l'Office Français de la Biodiversité, qui interviendra sur le thème de « L'Eau et la Biodiversité, de l'importance du lien entre Eau et Vivant ».

[Lien \(https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ySfiMNNW\\_USDBYuIGSHdRjaYsuwRRtdFrCxyIHuul-dUNksxR0EwWIIeOTMxRFFZUINFVkJJSFJIMC4u\)](https://forms.office.com/Pages/ResponsePage.aspx?id=ySfiMNNW_USDBYuIGSHdRjaYsuwRRtdFrCxyIHuul-dUNksxR0EwWIIeOTMxRFFZUINFVkJJSFJIMC4u)

**2 février 2021**

**France – Monde**

Une nouvelle édition de la Journée mondiale des zones humides est proposée, autour du thème « Zones humides et eau ».

[Lien \(http://www.zones-humides.org/theme-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides\)](http://www.zones-humides.org/theme-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides)

**2 février 2021**

**Bordères-et-Lamensans (40)**

Le Département des Landes propose, à partir de 10 h, une visite des Saligues de l'Adour (diversité des milieux, faune d'une grande richesse) avec une naturaliste.

[Lien \(jerome.jegoux@landes.fr\)](mailto:jerome.jegoux@landes.fr)

**3 février 2021**

**Isle-Saint-Georges (33)**

La Réserve Naturelle géologique de Saucats – La Brède propose une balade découverte dans le bocage humide des bords de Garonne, à partir de 14 h.

[Lien \(https://www.mgsaucats-fossiles.fr/\)](https://www.mgsaucats-fossiles.fr/)

**2-3-4 février 2021**

**Web Conférences**

Solagro propose, en partenariat avec l'IDDRI, son université « Aferres2050 : Dialogue de perspectives, décrypter les scénarios, éclairer les controverses, mobiliser les acteurs », afin de mettre en débat l'avenir du système agricole et alimentaire.

[Lien \(https://solagro.org/universite-afterres2050\)](https://solagro.org/universite-afterres2050)

**4 février 2021**

**Web conférence**

L'Astee et la Direction générale de la santé proposent un webinaire entre 9 et 12h, consacré à la nouvelle directive eau potable adoptée par le Parlement européen le 15 décembre.

[Lien \(https://www.astee.org/lastee-et-la-dgs-organisent-un-webinaire-sur-la-nouvelle-directive-eau-potable-adoptee-cette-semaine-par-le-parlement-europeen/\)](https://www.astee.org/lastee-et-la-dgs-organisent-un-webinaire-sur-la-nouvelle-directive-eau-potable-adoptee-cette-semaine-par-le-parlement-europeen/)

**07 février 2021**

**Mayrinhac-Lentour (46)**

La RNR de Bonnefont propose, à partir de 14h30, une visite de sensibilisation dans le cadre de la Journée mondiale des zones humides, autour de la biodiversité du marais et son utilisation passée comme moyen de subsistance.

[Lien \(http://www.reserves-naturelles.org/marais-de-bonnefont\)](http://www.reserves-naturelles.org/marais-de-bonnefont)

**14 février 2021**

**Saint-Sorlin-de-Conac (17)**

BioSphère Environnement propose de découvrir, à partir de 10h, l'histoire et l'importance des zones humides de l'estuaire de la Gironde, ainsi que les menaces pesant sur ces espaces dans le contexte du changement global.

[Lien \(http://www.biosphere-environnement.com\)](http://www.biosphere-environnement.com)